REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES P.O.

ASA DU CANAL DE CORBERE
23 Avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET

Nombre de voix

En exercice : 12

qui ont voté : 6

Date de la convocation

Le 12 juin 2026

OBJET

ROLE

SOUS PRESSION

2026

Acte rendu exécutoire après publication et transmission le

30 juin 2026

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU CANAL DE CORBERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026 - 15

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-six le vingt-cinq juin à dix-huit heures, le syndicat de l'ASA du Canal de Corbère s'est réuni au bureau des ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt, sous la présidence de Monsieur Didier BRUZY, Président.

Présents : Didier BRUZY, Jean REIG, Pascal BRUZY, Marc MARTY, Pascal MAILLOLS, Joseph REIG Syndics titulaires

Excusés : Daniel MARTY, Syndic titulaire et Jean-Christophe GUINCHARD, Syndic suppléant

Monsieur Marc MARTY a été nommé secrétaire.

Le Président présente le rôle sous pression 2026 suite aux augmentations des taxes sous pression et attente. Le rôle sous pression 2026 s'établit ainsi à 331 908.53 € HT soit 362 196.93 € TTC

Après discussion, les syndics décident à l'unanimité :

- **Valider le rôle sous pression 2026 dont le montant s'établit à 331 908.53 € HT et à 362 196.93 € TTC ;**
- **Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Ille sur Têt, le 25 juin 2026

LE PRESIDENT,

ASSOCIATION SYNDICALE * CANAL DE CORBERE *